

Procès-Verbal du Conseil école 21 février 2023

Début du conseil 18h fin du conseil 19h20.

Personnes présentes :

Représentants mairie : Mr BONNET (Maire), Mme LE BARRILLEC (adjoite aux affaires scolaires), Mr FARRUGIA (1^{er} adjoint, en charge de la sécurité, du patrimoine et des travaux), Mr BOSSEZ (directeur du pôle des services scolaire et périscolaire), Mme LAUZIER (responsable ATSEM), Céline DELIA (coordinatrice périscolaire)

Enseignants : Mme BOUCHET-VIRETTE (GS), Mme GRIVAUD (MS), Mme HAHN (PS), Mme LERALE (Directrice, MS), Mme LESBROS (PS/MS), Mme MARTIN-METENIER (GS), Mme VACHON (PS/MS).

Délégués de parents d'élèves : Mme BATICLE (GS MARTIN-METENIER), Mme BOURDEL (PS HAHN) , Mme CROS - JULLIARD (GS MARTIN-METENIER), Mr JAVEY (PSMS VACHON), Mr VACELET (PSMS Lesbros et GS MARTIN-METENIER), Mme SOTTOMANO (PS HAHN et BOUCHET-VIRETTE),

Secrétaire de séance : Mr Vacelet

Personnes excusées : Mme l'Inspectrice

Bilan des activités en lien avec le projet d'école

-Visites au Musée de Grenoble : en novembre, la classe des GS2, en janvier des GS1 et les MS de Mmes Vachon, Lerale et Lesbros sur le thème de de la sculpture.

-En novembre, les GS se sont rendus à l'Exposition temporaire de peintures de Montbonnot. Très bons retours de la part des enseignantes et des enfants.

-*Projet annuel Temps qui passe* (PS et Ms de l'école) : intervention sur 2 matinées du Musée de la Préhistoire avec ateliers fabrication parure préhistorique, explication sur la vie au temps de la Préhistoire

-Sortie Maison des Jeux (novembre) : classe GS2

-2 *Ateliers robots* sous la tutelle d'Elise Tailland de l'INRIA pour les GS de l'école ont été reportés.

-*Première séance de contes* (thématique Préhistoire pour les PS et MS et saisons pour les GS) organisée par l'association Cadeaux d'histoire. Deux autres moments de lecture auront lieu d'ici la fin de l'année.

-*Projet départemental Ecole et Cinéma* : les GS ont assisté à une projection de *Katia et le crocodile* à l'Espace Aragon en décembre puis toute l'école a vu la projection de la série de courts-métrages *Le Monde de Léo*, en janvier.

-*Festivités fin d'année* : Spectacle de Noël offert par le Sou des écoles. Le spectacle d'une compagnie locale *Miette et compagnie* a été très apprécié des enfants et des enseignants.

Le goûter de Noël a été un vrai moment de convivialité où tous les enfants de l'école ont vu le Père-Noël, se sont réunis pour partager des chants de Noël et un goûter festif. Les cuisinières de la crèche avaient, comme depuis plusieurs années, préparé des pains d'épices pour les enfants. En raison de la météo, les grands de la crèche n'ont pu se joindre à nous pour partager le goûter. Ce n'est que partie remise...

-*Action en lien avec notre labellisation E3D* : intervention d'une animatrice de la LPO chez les GS (janvier) sur le thème de des oiseaux. 2 dernières interventions (janvier, février) de l'association Waty sur le développement durable.

-*Parcours artistique des petits* : Comme les années précédentes, les PS ont participé à une séance avec la potière Nadège Ximenez.

-Spectacle à l'école (2 représentations pour les PS et MS) de La moufle adaptée d'un œuvre de littérature jeunesse. Spectacle musical intimiste très apprécié des enfants et des enseignantes.

-Parcours sportif et environnement : Les GS1 ont participé à une balade en raquettes avec un animateur de Belledonne en marche sur le Plateau de l'Arselle (janvier). L'autre classe de GS devrait s'y rendre d'ici peu si l'enneigement le permet.

-Les temps de lecture de l'association *Lire et faire lire* ont repris avec la bénévole Christine Müller.

-Concert 24 février : *le Carnaval des animaux* Salle Messaien à Grenoble pour toute l'école.

-Le *carnaval de l'école* aura lieu le 10 mars, à cette occasion Pierre Castellan nous fera danser lors d'un bal pour enfants.

Santé

-1 seule visite PMI a pu avoir lieu. L'infirmière est actuellement en arrêt, les visites ont été reportées, nous n'avons aucune garantie qu'elles soient maintenues. Les parents peuvent s'ils le souhaitent contacter la PMI et rencontrer un médecin sur place dans les locaux de Bernin.

-Les visites médicales de GS en présence du médecin et de l'infirmière scolaires auront lieu dans l'école le 13, 14, 20 et 21 mars. Les parents recevront une information du centre médico-scolaire d'ici peu.

APC/décloisonnement GS

Certains MS et GS sont pris en charge actuellement en APC de 11h20 à 11h50 ou de 12h40 à 13h10.

L'après-midi de 13h20 à 13h50, des groupes de GS sont pris lors d'un decloisonnement par Mmes Hahn, Lesbros et Vachon.

Budget mairie

Le nouveau marché public signé avec la société de transport Philibert engendre une augmentation des tarifs entre 15 et 30 % supplémentaires par rapport au tarifs 2022. Les sorties jusque fin juin sont malgré tout maintenues. Une réflexion est en cours pour optimiser au mieux le budget à la rentrée prochaine. L'installation de l'algeco arrive à point nommé. La diminution de l'effectif des GS aura un impact sur les bus des GS qui pourront être mutualisés l'année prochaine chez les GS.

Travaux/aménagement

Mise en place d'un algeco de 100 m2 avec climatisation et chauffage. La salle de motricité actuelle deviendra la classe de Mme Lesbros, son ancienne classe sera la salle du périscolaire. Les enseignants pourront également s'y restaurer le midi.

Investissement : les 2 écrans d'ordinateur sont arrivés chez Mme Lérale et Vachon, les meubles, les appareils électroménagers sont en commande.

Rentrée 2023-2024

Les inscriptions sont normalement achevées en mairie. Mme LERALE a débuté en parallèle les admissions depuis début février.

56 enfants étaient prévus en PS, à ce jour, 50 sont inscrits, MS 60 (2 de plus), GS 48, soit pour le moment 158 pour la rentrée, effectif légèrement en baisse.

Aucune organisation prévisionnelle des classes n'est possible à l'heure actuelle du fait de l'incertitude des effectifs.

La visite de l'école pour les nouveaux élèves se fera le 24 juin au matin, jour de la fête des écoles.

Présentation pédibus pour l'école des Chavannes

A l'initiative de l'association qui gère le pédibus du Tartaix, un projet de pédibus est en cours de discussion avec les parents délégués des Chavannes. Le pédibus consiste à faire se déplacer les enfants à pied sous la surveillance des parents à tour de rôle. Le but est de désengorger l'accès à l'école et de sensibiliser aux mobilités douces. Le projet actuel envisage trois "lignes" de pédibus. Une au départ du parking en face de la piscine de l'EPA, une au départ de la crèche, une au départ de la place Robert Schuman. La durée du déplacement est prévue entre 5 et 10 mn.

L'école et la mairie se sont montrées favorables à cette initiative. La mairie propose d'aider à la mise en place de panneaux pour le regroupement ainsi que pour la création de la plaquette de communication au sujet du projet.

Questions des parents

1. Questions à propos du parc "coccinelle" attenant à l'école. Les poubelles de l'école peuvent être utilisées par les parents, celles-ci se trouvent à 20 mètres du parc, juste à côté du portail d'entrée. La propreté autour de l'armoire télécom laisse toujours à désirer. La Mairie a déjà notifié les opérateurs télécom à plusieurs reprises, il n'y a malheureusement pas d'autres actions possible. Il n'y aura pas de fontaine installée aux abords du parc.
2. Absence de la Police Municipale devant l'école. Jusqu'à présent, la Mairie privilégiait la présence de la Police aux abords de l'école du Bourg du fait de la dangerosité de la route et que les primaires se rendent parfois seuls à pied à l'école. Du fait de la fermeture de la route pour les travaux du Bourg, la Police est réaffectée à la circulation aux abords des Chavannes.
3. Le dos d'âne a été installé au niveau du passage piéton "Croix Verte". Les crayons signalétiques pour marquer l'école seront installés courant mars.
4. Interdiction de se garer pour les camions & camionnettes sur le parking Ecole. Une telle interdiction n'est pas possible sur un parking public. La mairie ne peut intervenir que pour les véhicules restant plus de sept jours au même endroit. La mise en place d'une zone bleue ne semble pas justifiée.
5. Les gendarmes sont présents devant l'école régulièrement à la demande de la mairie afin, notamment pour faire respecter le stationnement du bus. La présence de véhicules sur les zébras empêche les bus de manœuvrer et bloque la circulation ou oblige des enfants à descendre sur la chaussée.
6. Suite à la demande de certains parents, il n'est pas possible de modifier les délais de réservations de la garderie du soir (demande à pouvoir changer jusqu'à la veille, contrairement à deux fois par semaine actuellement). Les changements de réservation doivent être traités manuellement par un agent de la mairie et ont des conséquences d'organisation du personnel et du goûter. Pour information, il y a 80 à 100 demandes de modifications par jour à traiter à l'heure actuelle.
7. La mairie n'est pas en mesure de communiquer le menu du Goûter à l'avance. Celui-ci est organisé et acheté chaque semaine par les personnels du périscolaire en fonction des menus de la cantine afin de s'assurer de la variété des goûters proposés. Les parents sont encouragés à poser la question aux animatrices et animateurs du périscolaire pour savoir ce qui a été proposé aux enfants.
6. A la demande des parents délégués, le maire présente le projet de nouvelle école maternelle. La vétusté, notamment énergétique, du bâtiment actuel ainsi que les problèmes récurrents de place (cf Algeco) sont les principales raisons de la construction d'une nouvelle école. Celle-ci sera située à côté de l'école des Tartaix (terrain à droite de l'école quand on regarde l'école). Sur ce terrain d'environ 8000m², la nouvelle

école et des parkings supplémentaires sont prévus. L'appel à projet devrait être publié d'ici l'automne avec une réalisation prévue d'ici trois ans.

Signature secrétaire de séance

Mr Vacelet

Présidente du Conseil d'école

Mme Lerala